

SEANCE DU 06 MAI 2024

Objet :

**Campagne de stérilisation des
Chats errants – Demande d'aide
Financière auprès de la Fondation
30 Millions d'Amis**

N° : D - 2024 - 05 - 06 - 05

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Géraldine ESCANDE, Bernard GUERRERE, Françoise CRASSOUS, Yann RAMIREZ, Marie-Jeanne MULLER, Claude VIDAL, Didier MONTIER, René COUSIN, Marie CHOLLET, Marie Josée GOTH, Agnès TOMASO, Jean-Philippe GARCIA, Thierry CELMA, Myriam AGUILA, Julien PUJOL, Olivier MONROS, Julien RIBES ;

Procurations : M. Laurent FUSTER à M. Jean-François GUIBBERT, Mme Ludivine ALBERT à Mme Géraldine ESCANDE, Mme Mylène NAUDIN à Mme Maire CHOLLET, Mme Laure GIMENO à M. Claude VIDAL.

Absents excusés : Mme Solène PELLE.

Secrétaire de séance : M. René COUSIN

Début de séance : 18h30

Monsieur le Maire informe du renouvellement de la campagne de stérilisation des chats errants 2024.

L'association Les Chats d'Ensérune de Nissan lez Ensérune secondera la commune pour le trappage et le transport des chats chez le vétérinaire partenaire de l'opération (Clinique Vétérinaire des Grandes Vignes à Vendres).

Généralement, la Fondation 30 Millions d'Amis prend en charge la stérilisation des chats et chattes, l'Association Les Chats d'Ensérune règle des frais de petits soins et déparasitage et demande une participation à la commune pour couvrir ces frais et les défraiements des bénévoles.

Il demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer.

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et à l'unanimité des présents + 4 procurations,

Approuve le projet de campagne de stérilisation des chats errants recensés sur le village,

Autorise Monsieur le Maire à demander une aide financière auprès de la Fondation 30 Millions d'Amis pour soutenir la commune dans cette campagne et à signer la convention afférente,

Prend acte que la commune sera secondée par l'Association Les Chats d'Ensérune à laquelle elle versera une participation correspondant aux frais de déparasitage et de soins annexes des chats stérilisés.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire,

Le Maire,



René COUSIN



Jean-François GUIBBERT

Envoyé en préfecture le 14/05/2024

Reçu en préfecture le 14/05/2024

Publié le 17 MAI 2024

ID : 034-213401359-20240506-D_2024_05_06_05-DE

Après dépôt en Préfecture

De l'Hérault le

Et publication ou notification

Du

Le Maire :

17 MAI 2024

17 MAI 2024